



Ville de Lausanne

Le syndic

case postale 6904 – 1002 Lausanne

Direction de la culture
et du développement urbain

Société de développement Lausanne-Jorat
M. Roger Destraz
Président
Case postale 10
Vers-chez-les-Blanc
1000 Lausanne 26

dossier traité par J. Guérin
notre réf. idaff 277 285 / 293 633 JG/jpd
votre réf.

Lausanne, le 8 novembre 2018

Révision du plan d'affectation communal des territoires forains – Exposition publique au printemps 2019

Monsieur le Président,

Comme mentionné lors de la soirée d'information du 16 février 2018, consacrée à la présentation de la zone réservée communale des Râpes, la Municipalité a engagé les études relatives à la révision du plan d'affectation (PA) communal, en parallèle de la poursuite de la procédure de la zone réservée.

La révision du PA dans les territoires forains faisant l'objet d'enjeux particuliers, la Municipalité souhaite renseigner régulièrement les propriétaires et les habitants de l'avancée des études. Dans ce but et afin de présenter les éléments de la première phase de révision, une exposition publique est prévue au printemps 2019. Cette exposition remplace la séance d'information publique initialement prévue. Elle permettra aux personnes intéressées de s'informer sur le diagnostic territorial établi et les premières intentions concernant la future affectation du sol.

L'information consacrée aux territoires forains fera suite à la mise en consultation publique du Plan directeur communal (PDCoM), prévue en février 2019 ; elle fera également l'objet d'une exposition. Ainsi coordonnées, les expositions successives offriront une vue globale et cohérente des planifications communales et de leurs implications pour le territoire des Râpes.

Dans la mesure du possible, l'exposition devrait se tenir dans le secteur des Râpes et se dérouler sur trois à quatre jours. Nous vous donnerons davantage de précisions au printemps 2019, une fois les modalités définies.

En vous remerciant de bien vouloir relayer les informations qui précèdent auprès des membres de votre société, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le syndic :
Grégoire Junod